



CAZÈRES



Bulletin MUNICIPAL

N° 03 - Avril 2025

Le printemps est là...

Cazères ville nature,

le vert lui va si bien

VILLE DE
CAZÈRES
sur Garonne



SOMMAIRE Ô CAZÈRES - AVRIL 2025

- 3 L'édito du maire
- 4 Travaux
- 5 Urbanisme
- 6 Vie culturelle
- 8 Dans le rétroviseur
- 9 Sur l'agenda
- 10 Un printemps à Cazères
- 12 Vie des aînés
- 13 Environnement
- 14 Patrimoine
- 15 Comité des fêtes
- 16 Ados et Familles
- 17 Vie municipale
- 18 Vie pratique
- 19 Expressions libres



Ô Cazères - Avril n°03

Directeur de la publication :

Raymond Defis

Rédaction, conception, réalisation, photos :

Service communication de la ville de Cazères

Illustrations : X. Roussel

Distribution : Municipalité de Cazères

Dépôt légal : ISSN - 1636-1709

Impression :

DSI IMPRIMERIE
2, rue des Artisans
ZI de Naudon
31390 CARBONNE

Tirage : 3000 ex.

La version en ligne est
disponible sur le site
www.mairie-cazeres.fr



Reproduction et vente interdites - tous droits réservés

L'édito de Raymond Defis

MAIRE DE CAZÈRES SUR GARONNE



Mesdames et Messieurs
Chères Cazériennes, chers Cazériens

Nouvelle saison, nouvelle édition !

Accompagné par les premiers rayons de soleil du printemps, l'équipe municipale vous propose le 3ème numéro du bulletin d'informations « Ô Cazères ». J'espère que sa lecture vous sera agréable.

Cette période marque aussi la temporalité d'un autre cycle : celui du budget. En effet, le mois d'avril verra se dérouler la séance budgétaire du conseil municipal. Proposé au vote des élus, le budget primitif est la traduction financière des capacités de fonctionnement et d'investissement de la commune pour l'année qui se présente.

Les lignes du budget sont établies pour servir les objectifs d'actions de la commune, conformément aux termes du débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé le 10 mars 2025. Grâce aux efforts réalisés en 2024 par l'équipe et les services municipaux, les comptes de la commune ont retrouvé un excédent de fonctionnement. Ce résultat a permis de reconstruire une stabilité budgétaire mise à mal pendant les deux années précédentes qui avaient été déficitaires fragilisant ainsi la santé financière de la commune.

Cette gestion rigoureuse nous permet de maintenir la qualité des services publics et de veiller à une utilisation efficace de l'argent public tout en assurant des relations de coopération et de confiance avec les services des Finances Publiques et l'ensemble de nos partenaires financeurs.

Ce bulletin municipal reflète une fois de plus notre engagement en faveur de la qualité de vie et de l'avenir à Cazères. En témoigne le budget que nous allons prochainement voter qui prévoit de porter les projets structurants de la ville et qui ont vocation à profiter à toutes et à tous.

C'est d'ailleurs le vivre-ensemble que je souhaiterai aussi mettre à l'honneur : le premier trimestre de l'année a été le reflet d'une ville promouvant la cohésion et le partage.

Au mois de janvier nous avons renoué avec la coutume : la cérémonie des vœux. Une soirée organisée et préparée avec toute mon équipe dont je suis très fier, qui a été fortement appréciée, et beaucoup d'entre vous nous l'ont dit. Vous êtes venus en nombre, nous avons pu échanger, partager un bon moment. Je vous en remercie.

Les associations cazériennes vous ont aussi proposé des temps festifs, en célébrant le début d'année chacune à leur façon : repas, après-midi dansant, soirées, galette ...

Le 1er dimanche de mars c'était au tour de Monsieur Carnaval de se promener dans les rues de Cazères dans un esprit très convivial pour ravir petits et grands accompagné par un public nombreux.

A grands pas nous avançons vers les grandes festivités : les 10 ans de la médiathèque, le festival « Enfin livre », la fête du jeu, et bien sûr notre belle fête de Pentecôte...

Un grand merci à toutes les associations et à tous les bénévoles qui par leur travail et leur présence font vibrer Cazères !

« Ensemble continuons à construire un cadre de vie harmonieux et dynamique pour toutes et tous »

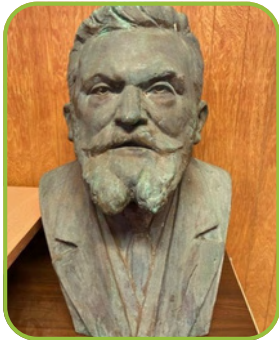
TRAVAUX DU GIRATOIRE JEAN JAURÈS



La modernisation des réseaux, pluvial et assainissement ont été pris en compte.

Le réseau d'eau, pour les plantations en prévision du futur aménagement du boulevard Paul Gouzy, est en attente.

Les réseaux secs, la vidéo protection, l'alimentation électrique des candélabres en pied de façades et la sonorisation ont été repris eux aussi.



Le buste de Jean Jaurès retrouvera sa place dans le terre-plein central à l'ombre du cèdre, tout comme les armoiries de Cazères qui retrouveront leur place d'origine.

L'étude et le planning des travaux pour le remplacement et la rénovation de l'éclairage public dans le cadre de l'opération LED++ est en cours de finalisation et nous devrions voir les premiers remplacements prochainement.



Circulation modifiée :



L'anneau central sera fermé à la circulation du 14 au 18 avril 2025 (déviation sur les bords de Garonne).

Les rues du Docteur Vaillant et Jeanne Penent seront inversées durant cette période.



info fibre :

La première phase du déploiement de la fibre est terminée, quelques points de blocage subsistent, refus de convention, dossier amiante non fourni, etc.

Nous vous rappelons que le réseau cuivre devrait être déposé en 2026, ce qui aura pour conséquence la fin de ce service de téléphonie via ce réseau.

Vous rencontrez un problème pour vous raccorder à la fibre ?

Votre équipe municipale est là pour vous aider et contactera le représentant local de Haute Garonne Numérique afin de faire avancer votre dossier.

Nous vous invitons à contacter la Mairie au 05 61 98 46 00 ou par mail à contact@mairie-cazeres.fr



Jean-François Combes

Loi 3DS et adressage... C'est quoi ?



La loi du 21 février 2022, appelée **3DS** relative à la **D**ifférenciation, la **D**écentralisation, la **D**éconcentration et portant diverses mesures de **S**implification de l'action publique locale, dispose que l'adressage devient désormais obligatoire pour toutes les communes en vertu de son article 169 alors que jusqu'ici l'adressage n'était imposé que pour les communes de plus de 2000 habitants. Le conseil municipal doit procéder par délibération à la dénomination de toutes les voies publiques et privées ouvertes à la circulation ainsi que des lieux-dits. La loi impose à toutes les communes la création d'une « base adresses locales » (BAL) qui sera versée dans la « base adresses nationales » (BAN). Bien que la commune de Cazères soit déjà assujettie à l'adressage avant la loi de 2022, nous devons cependant vérifier la dénomination de toutes les voies et lieux-dits ainsi que les numéros attribués dans toute la ville. Pour cela, nous avons choisi la Société SOGEFI pour nous accompagner dans cette démarche.



Quelques règles simples à connaître sur l'adressage :

- Les voies sont numérotées en partant du centre vers la périphérie
- Il existe 2 types de numérotation :
 - **La numérotation séquentielle dite "classique"** : c'est la numérotation la plus utilisée. Les numéros pairs (2, 4, 6...) sont toujours situés à droite de la voie tandis que les numéros impairs (1, 3, 5...) sont situés à gauche. Les places et les impasses peuvent être numérotées avec des numéros qui se suivent. Si plusieurs boîtes aux lettres sont avec un même numéro, il faudra les numérotter A, B, C, D... En cas de division de parcelles, un numéro intermédiaire sera nécessaire : ex. 18 donnera le 18 bis, puis le 18 ter... en fonction du nombre de divisions de la parcelle.
 - **La numérotation métrique** : consiste à définir un n° de voie sur une habitation en fonction de la distance qu'elle occupe par rapport au début de la rue ou du chemin.



L'adressage est un enjeu car il permet :

- **L'amélioration de la sécurité et des interventions d'urgence :** ex. pompiers, SAMU
- **L'accès facilité aux services privés et publics comme La Poste ou des entreprises de livraison** mais aussi pour une meilleure gestion administrative comme une déclaration de sinistre, etc..

A l'issue de la vérification en cours, les personnes sans numéro, ou avec un numéro erroné, recevront un certificat d'adressage. Pour toute construction nouvelle, se rapprocher du service urbanisme de la mairie pour obtenir ce certificat d'adressage. En aucun cas, se l'attribuer soi-même. L'adressage est une compétence communale. Chaque administré doit apposer son numéro à son domicile.

LA MÉDIATHÈQUE : 10 ANS, ÇÀ SE FÊTE !

Si la bibliothèque/médiathèque de Cazères existe depuis de nombreuses années, voire des décennies, son déménagement dans le joli bâtiment sur la Place de la Halle date de 2015. Cette nouvelle étape dans son histoire a rimé avec le début de son positionnement en tant qu'acteur incontournable de la vie culturelle cazérienne.



C'est donc avec grand plaisir qu'elle vous attend à l'occasion de nombreux rendez-vous en avril pour fêter dignement cet anniversaire. Plusieurs animations sont proposées tout au long du mois, mais reprenez plus particulièrement la date du samedi 12 avril. Spectacle de danse, concerts et autres surprises sont au programme de cette journée festive, artistique et hautement conviviale !

Plus d'information sur

<https://mediatheque.mairie-cazeres.fr/>



Le renouveau de la Maison Garonne

La Ville de Cazères est ravie d'accueillir sa nouvelle chargée de la Maison Garonne, Marine Deluen. Docteure en écologie, animée par le désir de transmettre le savoir et la science au plus grand nombre, Marine a à cœur de travailler avec tous les publics pour faire connaître le fleuve, son histoire, ses écosystèmes, son évolution. Son profil de médiatrice scientifique correspond à l'orientation que la Ville de Cazères souhaite donner à la Maison Garonne en tant que lieu de connaissance du fleuve et d'éducation à l'environnement et au développement durable.



SAMEDI 12 AVRIL

➤ 16h - 17h - 18h
Performance dansée - Un couloir d'échos
CIE CONTREMARCHE
Un spectacle co-écrit avec le public. Un danseur, une comédienne, un couple et des échos de textes, dans les gestes et la matière du corps, échanges de regards entre les personnes présentes.
Médiathèque - Tout public - Gratuit sur inscription

➤ 19h - Soirée concert **LA PETITE CUISINE**
Groupe français, compositions originales avec différents styles de musique.
Maison Garonne - Tout public - Gratuit
Buvette et petite restauration

➤ 20h30 - Babel **Raphaël DE JUST**
Espace, grandiose, originale !
Découvrez-la, à la nuit tombante, prête à s'enflammer !
Parking de la Maison Garonne - Tout public - Gratuit

MERCREDI 16 AVRIL

➤ 14h30 - 16h30 - Festoyons ! **LudotM**
Jeux géants, jeux de bois.
Sourires et fous rires.
Parvis de la médiathèque - Tout public - Gratuit

➤ 16h30 - Il était une surprise... **D'ANNIVERSAIRE**
LIRE ET FAIRE LIRE
Des histoires pour ravir petites et grandes oreilles !
Médiathèque - Public jeune dès 3 ans - Gratuit

SAMEDI 19 AVRIL

➤ 10h30-12h00 - Chorale populaire **LA VOIX DE PAS-SAGES**
Des chants qui animent et résonnent... à écouter ou fredonner.
Parvis de la médiathèque - Tout public - Gratuit

MERCREDI 23 AVRIL

➤ 16h30 - Il était une surprise... **D'ANNIVERSAIRE**
LIRE ET FAIRE LIRE
Des histoires pour ravir petites et grandes oreilles !
Médiathèque - Public jeune dès 3 ans - Gratuit

VENDREDI 25 AVRIL

➤ 14h30 - Atelier reliure **BOUILLON DE CULTURE**
Feuilles, fils, aiguilles...
découvrez la reliure et repartez avec votre création !
Médiathèque - Tout public - Gratuit sur inscription

SAMEDI 26 AVRIL

➤ 10h - 12h - Bourse aux plants et boutures **MÉDIATHÈQUE**
Déposez vos plants et boutures à la médiathèque pour échanger et partager.
Parvis de la médiathèque - Tout public - Gratuit

➤ 17h - Lecture musicale autour du Japon **JARDIN ENCHANTEMENT**
Des haïkus, des artistes et une dégustation de thé tout en musique.
Médiathèque - Tout public - Gratuit

Pour tout projet autour de le Garonne et de l'écologie vous pouvez lui écrire à l'adresse mail suivante :

maison-garonne@mairie-cazeres.fr

www.maisongaronne.fr





Théâtre d'objets et de marionnettes dans les écoles de Cazères



En novembre 2024, le premier projet d'Éducation artistique et culturelle de la Ville a débuté avec le spectacle de marionnettes *Rien* de la compagnie L'atelier des songes auquel ont assisté près de 120 élèves des trois écoles primaires cazériennes.

Une très belle histoire de l'humanité, condensée en une heure, a fasciné, fait rire et s'émouvoir les enfants. Une classe par école a continué d'explorer le théâtre d'objets dans le cadre d'ateliers de pratique artistique avec l'association Bouillon de culture.

Entre janvier et février, l'intervenante Marie Caumont a travaillé avec des élèves dont le niveau scolaire allait du CP au CM2. Une fois par semaine, pendant 6 semaines, les enfants ont vécu la découverte de la pratique du jeu théâtral, de la mise en scène et de la création des marionnettes. Un beau projet à la hauteur de nos jeunes et de leur belle sensibilité créative!

Spectacle la Dépliante Fidji

**Dimanche 4 mai 2025
à 17h au Parc du Ramier**

Rendez-vous au parc du Ramier pour l'ouverture de saison de Pronomade(s), destination Fidji! Point d'île paradisiaque à l'horizon mais Starsky qui cherche son chat...



Dans ce solo acrobatique, le comédien Antoine Nicaud incarne un embobineur intarissable qui possède un certain talent (voire un talent certain) pour les raisonnements «félinosophiques».

Entre deux exercices de musculation, il vous livre un récit absurde et mordant (griffant?) où se mêlent cirque et stand-up.

**Gratuit / tous publics à partir de 10 ans
Durée: 50 min**

Printemps, la Garonne... comme des envies d'écriture...



Grâce à la proposition de l'association Avancez Culturel d'accueillir une résidence littéraire, la ville de Cazères bénéficie de la présence sur son territoire de l'écrivaine et poétesse Marie Pavlenko. Il s'agit pour l'artiste invitée de s'emparer d'un élément patrimonial particulier et à produire un écrit le mettant en valeur.

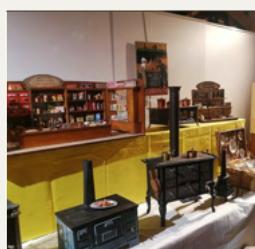


Marie Pavlenko
(écrivaine
et poétesse)

Dans le cas de Cazères, l'écrivaine va se saisir d'un incontournable du patrimoine naturel local - la Garonne - grâce aux rencontres avec les publics scolaires, nos «anciens» et tous ceux qui souhaitent partager avec elle leurs souvenirs et impressions sur le fleuve. En mai, Marie Pavlenko sera de retour pour une lecture musicale et la restitution de la résidence sur les bords de Garonne.

Evgenia Lopez

DANS LE RÉTROVISEUR...

Exposition
de jouets anciensJournées
de généalogieConcert de chants
basques IndaraExposition
de patchworkRéunion
des associations

Marché de Noël



Marché de Noël

Sainte-Barbe des pompiers
Passation de commandementNoël à l'EHPAD
Jeanne Penent

Repas des aînés



Téléthon

Après-midi
intergénérationnelleInauguration
CazafamPlateau
rugby enfants

Panier d'or - Basket



Cérémonie



des vœux



UCF Rugby



Irréduc'Trail



Commémoration



du 19 mars 1962

Cérémonie de
citoyenneté

En Avril

12 **10ème anniversaire de la médiathèque :**
Programme de festivités du 12 au 26 avril

12 **Bourse de Printemps vêtements, jouets, puériculture à la salle des fêtes**
Organisée par l'association Ludot'M

13 **Vide grenier**
organisé par l'US Cazères Foot

20 **Chasse aux œufs** organisée par l'association Bouillon de Culture

Calendrier des lâchers de truites



Disponible sur le site internet de la mairie de Cazères

En Juin

1 **Vide grenier**
Organisé par l'UCF Rugby



6 **Du 6 au 9 juin : Fêtes de Pentecôte**
Corso fleuri, feu d'artifice, bodega, bals...

7 **4ème battle Mangas**
à la médiathèque

14 **Tournoi Pierre Deluc de l'UCF Rugby**
au stade Malaret

14 **Starlight Festival** à la Maison Garonne
organisé par les jeunes (lycée, Cap Jeunes)

21 **Fête de la Musique** organisée
par le comité des fêtes au jardin public

21 **Du 21 au 22 juin : Festival Tous en Fête**
organisé par la MPT

A ne pas rater en juillet...



Le retour des Marchés Estiv'Halle
le 2 juillet à 18h

La Fête des Corsaires
le 5 juillet



En Mai

5 **Du 5 au 11 mai Festival Enfin Livre**
organisé par Avancez Culturel
Cazères et environs

5 **Collecte de sang**
à la salle des fêtes

8 **Cérémonie commémorative du 8 mai 1945**
Monument aux morts place de l'Hôtel de Ville

24 **Fête du Jeu** à la Maison Garonne
organisée par la ludothèque

L'amicale des donneurs de sang



Cazères accueille chaque année 4 collectes trimestrielles. **La prochaine collecte aura lieu le lundi 5 mai à la salle Michel Bon de 10h à 13h30 et de 14h30 à 19h.** La prise de rdv sur le site de l'EFS est vivement conseillée en utilisant ce lien :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

L'Amicale des Donneurs de Sang de Cazères a été créée en 2010 par quelques donneurs motivés à la demande de l'Union Départementale des Donneurs de Sang. Au départ au nombre de 4 pour sa création, les bénévoles sont actuellement 15 de tout âge.

Les collectes de sang de Cazères permettent de récupérer environ une centaine de poches de sang par collecte mais on remarque depuis quelques années que le nombre de donneur diminue, ce qui est malheureusement, une tendance nationale.

Pour donner son sang, il faut être en bonne santé, avoir entre 18 et jusqu'à la veille de son 71ème anniversaire, peser au moins 50 kg. Il faudra compter environ une heure pour suivre le parcours de donneur.

Le printemps est une saison de renouveau et d'espoir. C'est la saison idéale, pour commencer à prendre un peu le soleil, admirer la nature, ranger sa maison, et commencer à jardiner. A Cazères, le printemps est à la fois synonyme de nature, de culture... mais aussi de gourmandise !

Les jardins familiaux

Il y en a trois. Les plus anciens, les jardins Jacques Fontès sont situés au 25 chemin de Deveze (A). En 2022, de nouveaux jardins familiaux ont vu le jour sur le chemin de Carsalade (B). Enfin en juillet 2024, le jardin solidaire des Capucins a été inauguré. Il est porté par l'association un autre chemin * mouvement citoyen (C).

Attention aux gelées tardives printanières !
Dates des saints de glace
11, 12 et 13 mai 2025



Recette de saison : Croustillant aux asperges

Ingrédients pour 4 personnes :

4 fines tranches de jambon blanc – 200 g d'asperges vertes fraîches – 4 branches de menthe fraîche – 4 feuilles de brick – 3 cuillères à soupe d'huile – Sel – Mélange de poivres et baies roses

Préparation :

Rincez les asperges et coupez-en le pied. Faites-les cuire à la vapeur ou dans un grand volume d'eau bouillante salée pendant 10 minutes. Laissez-les égoutter. Coupez les feuilles de brick et les tranches de jambon en deux.

Posez sur chaque demi-feuille de brick une demi-tranche de jambon. Pliez la feuille de façon à faire un grand rectangle. Déposez au centre 3 asperges et roulez de manière à obtenir un cigare en laissant dépasser la pointe des asperges. Maintenez le tout avec un pic en bois et badigeonnez d'un peu d'huile.

Chauffez 2 cuillerées à soupe d'huile dans une poêle. Déposez les croustillants et laissez-les dorer pendant 10 minutes en les retournant 1 fois. Servez chaud parsemés de feuilles de menthe fraîche, d'un mélange de poivres et baies roses. Vous pouvez accompagner d'une salade mélangée.



Rendez-vous aux Jardins

La 22ème édition de cet événement national se tiendra du 6 au 8 juin 2025 et portera sur le thème: "Jardins de pierres - pierres de jardins"

Infos sur les rendez-vous aux jardins à Cazères : Office de Tourisme Intercommunal Cœur de Garonne

www.tourismecoeurdegaronne.com





“Regarde où tu mets les pieds !”

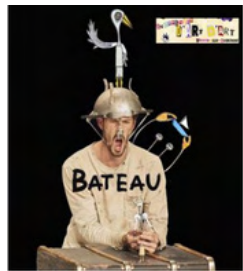
Le tome 2 est paru !

Un véritable inventaire photographique des fleurs de nos campagnes commingeoises dans un rayon de 20 km autour de Cazères.

Didier Cros et Pascale Maupou-Boutry dédicaceront leur livre **le 12 avril 2025 sur le marché.**



Un Printemps au Théâtre



Spectacle “Bateau”
Compagnie Les Hommes Sensibles
Mercredi 4 juin à 18h
à la Maison Garonne
(partenariat avec Avancez Culturel)

Tout public à partir de 5 ans
Durée 50 min
Entrée libre, participation au chapeau



Située sur les rives du fleuve Garonne, notre commune bénéficie du 1er label d'écotourisme de France “Station Verte”. Elle est également labellisée 2 libellules “Ville Nature” au concours des capitales française de la biodiversité avec à la clé des loisirs nature pour tous : randonnée pédestre (Via Garona), parcours cyclable de la Garonne (Trans-Garona), Maison Garonne etc.



Zoom sur les jardineries cazériennes

Avec l'arrivée du printemps, les primevères et les plantes d'extérieur sont arrivées en jardinerie. L'occasion pour les jardiniers confirmés et amateurs de remettre les mains dans la terre et de planter les premières fleurs. Nous avons la chance de compter 3 jardineries à Cazères très bien achalandées. Les équipes sauront vous prodiguer de précieux conseils !



La Jardinerie Cazérienne
(65 av Pasteur)



Pons & Fils
(3 bd Jean Jaurès)



Gamm Vert
(79 av Pasteur)

Ville nature

VIE DES AÎNÉS

Registre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

**Recensement des personnes vulnérable et isolées :
Signalez-vous !**

➔ Qui est concerné ?

- Les personnes âgées (+75 ans) isolées
- Les personnes isolées en situation de handicap

➔ Pourquoi s'inscrire ?

- Ce registre permet de contacter les personnes vulnérables et isolées pour s'assurer de leur bien-être et les accompagner, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels (climatique : canicule ou catastrophe naturelle, ou épidémique : Covid, etc.).

➔ Comment s'inscrire ?

Les personnes vulnérables et isolées peuvent s'inscrire auprès du CCAS de la Mairie,

- Soit par la personne concernée (par téléphone, par mail, par courrier, ou en Mairie)
- Soit par un tiers par écrit (famille ou représentant)

- **Téléphone fixe : 05 61 98 46 00**
(du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h)
- **Téléphone portable : 07 64 46 20 64** (laisser un message)
- **Mail : ccas@mairie-cazeres.fr**
- **Bulletin d'inscription, ci-dessous, à retourner à :**
Mairie de Cazères - C.C.A.S – Place de l'Hôtel de ville – 31220 Cazères



Service portage repas

Toutes les personnes qui sont dans l'incapacité provisoire ou permanente de se confectionner leur repas peuvent bénéficier du portage de repas, organisé par la communauté de communes Cœur de Garonne.



Renseignements et inscriptions:

Tél. 05 61 91 91 80

ou pdrr@cc-coeurdegaronne.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION - MAIRIE DE CAZERES - CCAS

Isabelle Couzinié



NOM Marital		NOM de Naissance	
PRENOM		DATE DE NAISSANCE	
ADRESSE	31220 - CAZERES		
N° TEL FIXE		N° TEL PORTABLE	
MAIL			

Je sollicite mon inscription sur le registre CCAS des personnes vulnérables et isolées à contacter :

- ☐ En qualité de personne âgée (+75ans)
☐ En qualité de personne en situation de handicap

Fait à CAZERES, le :

SIGNATURE :



L'EAU POTABLE A CAZÈRES : UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR !

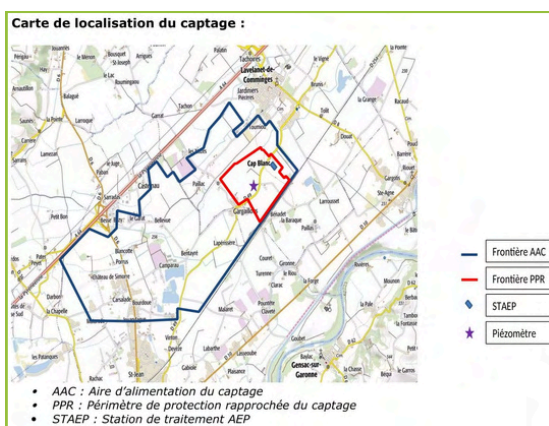
Depuis 2019, le Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch (SIECT) protège le captage de « Cap Blanc », qui alimente en eau potable la commune de Cazères. Ce projet s'inscrit dans le Plan d'Action Territorial (PAT) lancé en 2012 par la Régie Intercommunale de l'Eau et de l'Assainissement (RIEA), financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. L'objectif est clair : préserver la qualité de l'eau souterraine, avec des seuils stricts pour les nitrates (50 mg/l) et les pesticides (0,1 µg/l par molécule).

Le PAT repose sur quatre axes principaux :

1. Réduction des pollutions agricoles : Adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, avec l'engagement des agriculteurs depuis 2012.
2. Sensibilisation des industriels et particuliers : L'implication de tous les acteurs locaux est cruciale.
3. Suivi de la qualité de l'eau : Contrôles réguliers pour garantir la conformité aux normes.
4. Coordination et gestion : Assurer l'efficacité des actions mises en place.



Parmi les actions notables, le SIECT a acquis 20 hectares de terres agricoles autour du captage, soumises à des baux environnementaux interdisant l'usage de nitrates et de pesticides. Ce travail est mené en collaboration avec la mairie de Cazères, les agriculteurs, ainsi que des partenaires comme la DREAL, la DDT, l'ARS, et la Chambre d'Agriculture.



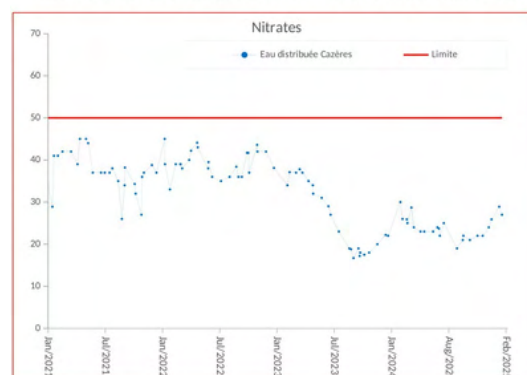
Carte des parcelles acquises



Les résultats sont au rendez-vous : depuis 2015, les concentrations en nitrates respectent les normes, et aucun dépassement des seuils de pesticides n'a été observé depuis 2019. Ces avancées témoignent de l'efficacité du PAT.

En 2024, ce plan a été renouvelé pour cinq années supplémentaires, confirmant l'engagement à long terme de la commune pour la protection de l'eau potable."

Courbe d'évolution de la concentration en nitrates (mg/l) depuis 2021 :



LA FÊTE DU COCHON : LA HESTO, DOU PORC



*Tradition aujourd'hui disparue, la fête du cochon durait 3 jours :
3 jours d'odeurs enivrantes, de rigolades et de travail. Récit...*

Toute la famille est réunie avec les amis et les voisins. Il faut des bras solides pour tenir la bête et des bras vaillants pour "tripoter" la viande et faire la cuisine : les tablées sont grandes.



Le premier jour, le tueur vient sacrifier l'animal. Aussitôt on récupère le sang pour faire, plus tard, le boudin (**la tripa negra**) dans un grand chaudron sur le feu de bois. Puis l'animal est placé dans la "**maïe**" où il sera ébouillanté et raclé pour enlever tous les poils. Par la suite on récupère la tête et les abats (cœur, langue, estomac : berret, panchant, rate : **meouso**) on les fait cuire dans un court bouillon, ils seront hachés finement au couteau pour faire le boudin. On nettoie les boyaux à l'eau claire, longuement (avant on le faisait à l'Hourride). Ils deviendront saucisse, andouilles avec viande et coudène. Le saucisson le plus gros s'appelait le "**culau**".



Le deuxième jour, le tueur débite la bête pour les jambons (**cambailous** et jambettes), les rôtis et les ventrêches. La viande est coupée en petits morceaux puis triée, hachée à la machine pour la saucisse et les pâtés.



Le troisième jour, assaisonnement de la viande hachée, tout un art. On fait des "**tastous**" pour voir si la saucisse est correctement salée et poivrée. Souvent on complétait les boyaux avec la "fine" achetée chez le charcutier.

A la fin, on garnissait les boîtes de pâté et on allait les faire sertir chez le quincailler. On accrochait saucisses et saucissons dans un endroit frais et aéré sur de grandes barres de bois. Les jambons étaient salés abondamment et on les laissait 40 jours au sel avant de les mettre dans un sac pour finir le séchage. On pouvait les déguster 9 à 12 mois après. Le cochon nourrissait toute une famille pendant une année complète.

Mais le seul qui n'était pas à la fête c'était lui !!



Bernie avec l'aide de R. Foch et C. Boué-Abadie

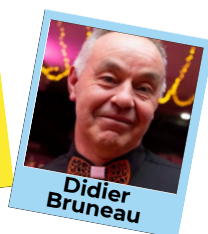


Le comité des fêtes a besoin de vous



Cheville ouvrière de notre célèbre Fête des Fleurs, le comité des fêtes ne ménage pas ses efforts pour vous divertir, et ce, tout au long de l'année. Car son action ne se limite pas aux quatre jours de Fête de la Pentecôte : Carnaval pour petits et grands, la Fête de la Musique pour faire danser et chanter, la soirée du 14 Juillet pour faire pétiller la Fête Nationale, des soirées repas avec des thématiques pour s'amuser, la randonnée de cyclotourisme « La Cazérienne Cyclo » pour les plus sportifs (en association avec « les Amis de la Cazérienne »), le réveillon pour fêter dignement les douze coups de minuit... sont autant de moments festifs qui jalonnent l'année. Un vaste programme porté par une équipe de bénévoles très impliqués :

« La préparation de ces projets frivoles, réclame un infini sérieux. Et l'évènement en lui-même n'est que la partie visible de l'iceberg. Application, organisation, rigueur sont le gage de la réussite du projet mis en œuvre. Le comité a besoin de forces vives, de nouveaux membres pour faire perdurer son action et offrir encore de belles journées festives. »



Vous avez le goût de la fête ? Vous avez de l'imagination ? Vous êtes bricoleur (ou pas) ? Vous aimez partager des moments festifs ? Vous souhaitez intégrer une équipe soudée et efficace ? Vous avez envie de vivre une belle aventure humaine ? Alors venez nous rejoindre et participer de manière ludique à l'animation de la commune et à la construction de moments de partage. Intégrez notre association qui est au cœur de la vie de la commune, avec l'appui indéfectible de la mairie et de ses services, mais aussi des commerçants, artisans et entreprises, qui ont souvent contribué à la réussite de nos divers évènements ».



Faites partie d'une équipe motivée dont le maître mot est :

- S'amuser
- S'amuser
- S'amuser

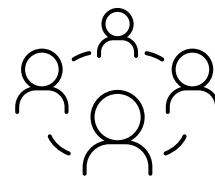


Contactez-nous :

07 69 67 27 52

cdf.cazeres31@gmail.com





Des espaces d'écoute parents et ados

La Maison Départementale des Adolescents de Haute-Garonne déploie depuis novembre 2023 des actions sur le territoire de Cazères et ses environs, pour soutenir et accompagner les adolescents qui en ont besoin et leurs parents. Deux lieux d'écoute et d'orientation confidentiels et gratuits sont ouverts les mercredis après-midi tous les 15 jours :

- Pour les adolescents : « Perm'Ados » dans les locaux de la Maison pour Tous de Cazères sur rendez-vous au 05 61 90 20 72,
- Pour les parents : « Le Moment des parents (d'ados !) » dans les locaux de France Services de Cazères sur rendez-vous au 07 88 08 38 40.

Cérémonie de la citoyenneté

Samedi 14 décembre 2024, le maire Raymond Defis a renoué avec la tradition républicaine qui permet de remettre la première carte électorale aux jeunes de la commune ayant atteint l'âge de dix-huit ans. 135 jeunes ont ainsi conviés par la mairie, tous nés en 2005 et 2006 et tout juste inscrits sur les listes électorales de Cazères.

Une vingtaine d'entre eux se sont déplacés pour recevoir leur première carte d'électeur ainsi que le "Livret du Citoyen" des mains de Andrée Rousseau, conseillère municipale déléguée aux élections.



Le planning familial rouvre une permanence

Depuis le mois de janvier, l'antenne départementale du Planning Familial 31 propose une permanence le 4ème mercredi du mois de 13h30 à 16h30 au local de l'association Utopons (16 place des martyrs de la résistance). C'est un lieu d'information, d'écoute et d'échange ouvert à tou-te-s, mineur-e-s ou majeur-e-s, et qui vous accueille gratuitement et en toute confidentialité.

www.planning-familial.org

À PARTIR DE JANVIER 2025 À CAZÈRES !

OUVERTURE D'UNE PERMANENCE
d'accueil, d'écoute et d'accompagnement à la vie affective, relationnelle et sexuelle du Planning Familial 31

Ouverte à toutes personnes !
Sans rendez-vous, anonyme confidentiel et gratuit.

planning-familial.org

UN LIEU D'ACCUEIL INCONDITIONNEL POUR TOUT.E.S

Un espace d'écoute et d'échange pour parler de sexualité, de désir, de contraception, d'avortement, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, de discrimination, de réduction des risques IST/VIH, de difficultés de couple, familiales, sociales, de violences conjugales/sexissexuelles...

Un lieu d'information, d'orientation, de soutien sur un oubli de pilule, un retard de règles, un rapport non protégé, une grossesse désirée ou non, une première contraception...

PERMANENCES
Le quatrième mercredi du mois De 13h30 à 16h30

Mercredi 22 janvier
Mercredi 26 février
Mercredi 26 mars
Mercredi 23 avril
Mercredi 28 mai
Mercredi 25 juin

Local de l'association Utopons
16, place des martyrs de la résistance
31220 Cazères

contact@planningfamilial31.fr

Année DMD - pour les constructeurs, voir aussi sur le portail du DSDJ

Comité consultatif citoyen

L'inscription du principe de participation des citoyens au processus décisionnel est inscrite dans l'article L.2143-2 du code des collectivités territoriales.

Il s'agit d'une instance consultative de réflexions et de propositions, constituée d'élus, de personnes connues pour leurs compétences dans des domaines divers ou de leur implication dans la vie de la commune; également de présidents ou membres d'associations représentant la diversité du monde associatif.

Les avis et travaux produits par le comité consultatif citoyen ne sauraient en aucune façon lier le conseil municipal. Il demeure strictement consultatif et n'a aucun pouvoir décisionnel. Sa mise en place fera l'objet d'une délibération lors d'un prochain conseil municipal.

Pierre Lanfranchi



Manifestation de sécurité routière

Les services de l'Etat ont organisé un appel à projets à l'occasion du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2025 dont l'exécution a été confiée à la Direction Départementale des Territoires.

La ville de Cazerès a proposé un projet pédagogique et interactif concernant les élèves de 5ème, 4ème et 3ème du collège, de seconde et première du lycée.

Cette journée va comporter des stands animés par des inspecteurs départementaux de la sécurité routière, des sapeurs-pompiers, des gendarmes, des personnels de la sécurité civile et des démonstrations d'accidents réalisés par des cascadeurs professionnels.

Un soutien financier et matériel est apporté par la préfecture à l'ensemble des acteurs participant à cette manifestation qui se déroulera au mois de septembre prochain aux abords des établissements scolaires.



Implantation des terrasses

Toute occupation ou utilisation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance (article L.2125-1 du C.G.3P). Une occupation gratuite du domaine public ne peut donc être autorisée hormis celle concernant les associations.

Un commerçant peut donc occuper le domaine public devant son commerce avec une terrasse. Cette autorisation est délivrée par la commune par arrêté municipal valable du 1er janvier au 31 décembre. Elle cesse en cas de vente du commerce.

Les droits de voiries ont été fixés par délibération du conseil municipal le 4 juin 2024 au tarif unique de 5 € le m2 pour un an (1er janvier/31 décembre). Pour les commerces implantés en cours d'année, la redevance s'effectuera en fonction de la date d'installation de la terrasse.

Ce permis de stationnement prendra effet une fois les travaux du centre bourg terminés. Ses modalités d'application seront débattues avant l'été entre la municipalité et les commerçants.

Vie pratique

Les services publics près de chez vous !



VILLE DE
CAZÈRES
sur Garonne



Terrains à bâtir
de 1295 m² et 1532 m²
au prix de 60 € le m².

A usage exclusif d'habitation

Impasse Joséphine Baker
rue Ernest Renan

Près du Centre Ville / toutes commodités :
commerces, écoles, collège et lycée

2 lots

PARCELLES VIABILISÉES



05 61 98 46 01
Service de
l'Urbanisme



urbanisme@mairie-cazeres.fr

NEW!

Histologe

Service public en ligne gratuit de lutte contre le mal-logement

<https://histologe.beta.gouv.fr/>

Rattaché à la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), au sein du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Histologe permet aux usagers locataires de signaler leur situation de mal-logement, par le moyen d'une application numérique, accessible sur tous supports. Elle permet de faciliter la détection de l'habitat dégradé sur les territoires, au sein des Pôles départementaux de lutte contre l'habitat indigne.

ObjectifRÉNO
VOTRE ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'

l'Espace Conseil France Rénov' du Pays Sud Toulousain vous renseigne sur votre projet de rénovation. <https://payssudtoulousain.fr>
Service gratuit, sur-mesure et indépendant pour les propriétaires, il vous aide à élaborer un projet de rénovation, à mobiliser les aides financières publiques ou privées ainsi qu'à vous orienter vers des professionnels compétents tout au long de votre projet.

Sur rendez-vous uniquement :

- Le lundi de 14h à 17h et du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Contact :

- Par téléphone : 05 61 97 34 20
- Par email : infoenergie@payssudtoulousain.fr

Permanences à Cazères sur rendez-vous :

- Le 2ème jeudi du mois de 9h à 12h à France SERVICES – 15 rue de la Case



LE SAVIEZ-VOUS ?

cazafam (43 avenue de Toulouse Cazères 31220)



Un lieu de soin pour les femmes et les familles :

- Une équipe pluridisciplinaire vous propose des consultations autour de la santé de tous âges et de la parentalité.
- Organisation d'ateliers thématiques à destination du grand public. Des rencontres qui offrent un espace d'échange et de sensibilisation autour de sujets essentiels.
- Des rendez-vous ouverts à toutes et tous, animés par des professionnels, pour informer, partager et accompagner.





En application de la loi "démocratie de proximité" du 27 février 2002, le Ô Cazères dédie à chaque groupe politique un espace rédactionnel proportionnel au nombre d'élus qui le constituent. Les textes publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité de leurs signataires et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la ville de Cazères.

Expression du groupe majoritaire « Agissons pour Cazères » (R. DEFIS)

Un engagement fort pour Cazères.

Notre groupe majoritaire reste pleinement mobilisé pour répondre aux attentes des Cazèriennes et Cazériens et accompagner le développement harmonieux de notre ville :

- Nous mettons un point d'honneur à garantir un cadre de vie sain et soigné pour tous.
- À l'issue des travaux en cours, nous restons attentifs aux besoins des commerçants pour favoriser une reprise dynamique.
- Nous sommes présents aux côtés des acteurs locaux et des écoles pour encourager la vie associative et accompagner la réussite éducative.
- Prochainement, nous mettrons en place des espaces de consultation pour permettre à chaque citoyen de s'exprimer et de participer aux décisions locales.
- La transition écologique est au cœur de notre action, avec des initiatives concrètes pour préserver notre cadre de vie.
- Cazères, en tant que ville la plus peuplée et moteur du territoire, doit faire entendre sa voix au sein de la communauté de communes Cœur de Garonne pour défendre les intérêts de ses habitants.
- Nous avons diversifié les outils de communication pour être en lien direct avec les Cazèriennes et les Cazériens.
- Nous sommes une équipe à l'écoute, porteuse de projets ambitieux mais aussi consciente des défis économiques actuels. Chaque euro est optimisé pour un développement équilibré et durable.

Nous poursuivons notre action avec détermination pour une ville dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

Expression du groupe minoritaire « Avec vous, Cazères autrement » (S. SARROLA)

" L' AVCA est une opposition constructive et pacifique, prônant solidarité et coopération ! "

Expression du groupe minoritaire « Mieux vivre à Cazères » (J-L. RIVIERE)

Chers amis

La mairie a Facebook, Instagram, le Bulletin Municipal, Cazères Smart Village, la Newsletter, la chaîne YouTube et City All, pour informer.

Mais pas un mot sur la fin du goûter aux enfants, la hausse de l'électricité.

Pire si La Dépêche et la Gazette font un article qui déplaît au maire et son équipe, l'article est censuré et jamais publié sur les sites de la commune.

Ce bulletin paraîtra avant le vote du budget en avril. Comment vous en parler ? ce 11 mars. Censure.

Mmes Monthus, Duc , Lefevre et Mrs Rivière, Lablanche et Munier



Restons en contact :

Cazères au service de ses habitants

Numéros utiles :

MAIRIE : 05 61 98 46 00 - contact@mairie-cazeres.fr

Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

SERVICES TECHNIQUES : 05 61 90 07 18

services-techniques@mairie-cazeres.fr

Païement cantine : facturation@mairie-cazeres.fr

MAISON DES SOLIDARITES : 05 61 98 44 70

solidarites@cd31.fr

ELEANCE - Electricité et Assainissement (Régie Municipale) :

7J/7 et 24H/24 : 05 61 98 45 80

SIECT Eau (Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch) :

05 61 56 00 00

DECHETTERIE de MONDAVEZAN : 05 61 91 94 96 (ou 05 61 97 93 92)

dechets@cc-coeurdegaronne.fr

TRESOR PUBLIC : SGC de CARBONNE 05 61 87 84 99

sgc.carbonne@dgfip.finances.gouv.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE GARONNE :

05 61 91 94 96 - accueil@cc-coeurdegaronne.fr

www.cc-coeurdegaronne.fr

FRANCE SERVICES : 05 62 01 48 59

franceservices.cazeres@cc-coeurdegaronne.fr



Numéros d'écoute :

Tabac info service : 39 89

(Appel gratuit, de 8h à 20h, du lundi au samedi)

www.tabac-info-service.fr

Alcool Info Service : 0 980 980 930

(Appel gratuit et anonyme, de 8h à 2h, 7J/7)

www.alcool-info-service.fr

Écoute cannabis : 0 980 980 940

(Appel gratuit et anonyme, de 8h à 2h, 7J/7)



Numéros d'urgence :

SAMU : 15

POLICE SECOURS : 17

POMPIERS - SDIS31 : 18

POLICE MUNICIPALE : 7J/7 et 24H/24 : 05 61 98 46 14

URGENCE EUROPE : 112

URGENCE SMS : 114

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE : 39 19

(appel gratuit et anonyme, 24H/24 et 7J/7)

ENFANCE EN DANGER (violences sur mineurs) : 119

(appel gratuit et anonyme, 24H/24 et 7J/7)



Page Facebook : [mairiecazeresgaronne](https://www.facebook.com/mairiecazeresgaronne)



Compte Instagram : [villecazeresurgaronne](https://www.instagram.com/villecazeresurgaronne)



CITY ALL

MON SMART VILLAGE

